

## Consultation publique

# Campus de la montagne de l'Université de Montréal



Consultation  
publique à  
distance

Participez en  
ligne, par la poste  
ou par téléphone

 OFFICE  
DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL

[ocpm.qc.ca/campus-udem](http://ocpm.qc.ca/campus-udem)

## Les dates à retenir

Pour tous les détails sur les activités virtuelles  
[ocpm.qc.ca/campus-udem](http://ocpm.qc.ca/campus-udem)

Pour connaître toutes les façons de participer, par écrit ou par téléphone, appelez-nous : **514 872-8510**

## Informez-vous



10 février 2021, 19 h - en direct  
Séance d'information virtuelle

Présentation de la démarche de consultation et des vidéos d'information préparées par la Ville et le promoteur.  
La webdiffusion sera disponible en différé.  
Faites-nous parvenir vos questions avant le 19 février.



24 février 2021, 19 h - en direct  
Séance de questions et réponses

### Première partie

Écoutez les réponses aux questions reçues d'avance.

### Deuxième partie

Posez des questions supplémentaires en direct par téléphone.  
Le numéro apparaîtra à l'écran.

## Donnez votre opinion



25 février au 5 avril  
En ligne, par la poste ou par message téléphonique

**18 mars : date limite d'inscription** pour présenter devant les commissaires, appelez au 514 872-8510.



À partir du 23 mars  
Séances virtuelles d'audition des opinions avec les commissaires

## Démarche COVID-19

Cette consultation met de l'avant une démarche adaptée qui respecte les consignes gouvernementales en vigueur, tout en permettant des conditions d'accessibilité qui favorisent l'expression de tous les points de vue. Pour plus d'information, appelez-nous : 514 872-8510.

### Participez à la consultation à distance !

- 1** Consultez la documentation en ligne.
- 2** Visionnez la séance d'information virtuelle (en direct ou en différé).
- 3** Envoyez-nous vos questions par écrit à l'avance ou posez-les en direct, par téléphone, lors de la séance de questions et réponses.
- 4** Visionnez la séance de questions et réponses avec les représentants du promoteur et de la Ville (en direct ou en différé).
- 5** Donnez votre opinion par écrit, par téléphone, sur notre site Web ou lors des séances virtuelles avec les commissaires.

**Information :**  
[ocpm.qc.ca/campus-udem](http://ocpm.qc.ca/campus-udem)

### Vous ne pouvez pas participer à la consultation virtuelle ?

Appelez-nous, nous vous proposerons des manières de participer, par écrit ou par téléphone.

**514 872-8510**

#### Février et mars

Demandez la trousse postale (documentation imprimée et enveloppe-réponse affranchie).

#### 25 février au 5 avril

Donnez votre opinion par écrit ou par téléphone au 438 815-0674.

### How to participate in English?

While consultations are mostly conducted in French, all participants are welcome to express themselves, ask questions or submit their opinion in English.

For this specific consultation, no English documents were provided either by the City or by the promoter. The OCPM will only provide a translation of the participation tool, used to submit an opinion, available online and included in the postal kit.

If you need help or to order the postal kit, please call 514 872-8510.



# Sur quoi porte la consultation ?

L'Université de Montréal désire mettre à jour son plan directeur qui date de 1995. Ce plan directeur planifie l'aménagement, la gestion ainsi que le développement de l'Université. Il permet d'énoncer et de réaliser une vision à moyen et à long terme.

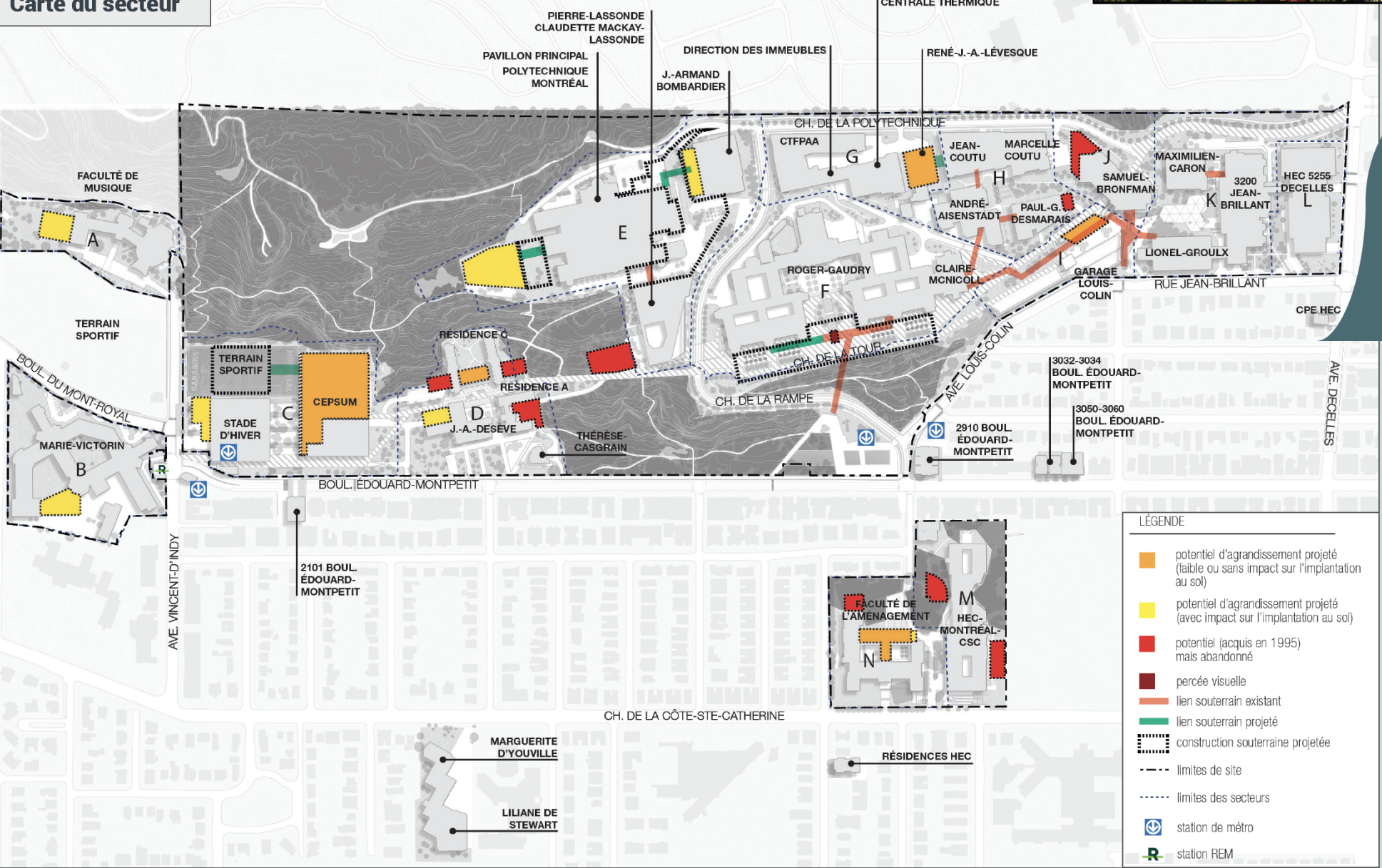
Le projet de Plan directeur d'aménagement du campus de la montagne comprend notamment la vision et les principes d'aménagement pour le développement du campus, le potentiel d'agrandissement de plusieurs pavillons et des projets d'aménagement extérieur.



# Donnez votre avis sur :

- L'aménagement futur du campus de la montagne
- La conservation des patrimoines naturel, paysager, architectural et culturel
- Le développement durable (verdissement, gestion des eaux de pluie, adaptation aux changements climatiques)
- Les objectifs pour la reconnaissance de la présence autochtone
- Le potentiel d'agrandissement de dix pavillons
- Les projets d'aménagement extérieur
- Les liens piétons et cyclables proposés
- La réduction des stationnements et le réaménagement de la circulation véhiculaire

## Carte du secteur



Source : Université de Montréal

Visitez le site Web pour voir d'autres cartes thématiques!

## Le contexte règlementaire

Le Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal (PPMVMR, 2009) et le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal imposent aux institutions localisées dans le site patrimonial du Mont-Royal l'élaboration d'une planification concertée. Cet encadrement municipal guide l'évolution des propriétés et la mise en valeur des patrimoines en se basant sur le principe de capacité limite de la montagne.

Pour la révision du Plan directeur, cette planification concertée entre la Ville et l'Université en est à l'étape de proposer un nouveau règlement sur le développement, la conservation et l'aménagement du campus de la montagne, un règlement modifiant les paramètres de densité du Plan d'urbanisme et son document complémentaire ainsi que l'élaboration d'une entente de collaboration.

Les consultations publiques donnent une voix à la population et lui permettent de poser des questions. L'OCPM a été créé tout spécialement pour que certaines consultations soient menées par une entité neutre et indépendante. Nos rapports incluent toujours une analyse des préoccupations de la communauté ainsi que des recommandations spécifiques pour guider les décisions des élus.

